

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 16 janvier 2025, par sa résolution 25-01-007, le règlement n° 345-24 concernant l'établissement du Comité culturel.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du service du développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2250 ou via l'adresse courriel bkuhn@mrcdescollines.com

Avis public donné le 20 janvier 2025 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.



Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier